

RECTORAT



رئاسة الجامعة

N° 125/REC/2018

14/10/2018

**IMPORTANT**

**Note d'Information**

**LARGE DIFFUSION**

*Nous informons la communauté universitaire que :*

1- *Le master pour tous les étudiants détenteurs de diplômes de licence de l'Université Mouloud MAMMERRI est validé et approuvé par le conseil scientifique de l'université en date du 27 juin 2018. Les facultés ont pris tous les dossiers déposés.*

2- *Les étudiants ayant accusé un retard de scolarité en M2 sont invités à se rapprocher des Vices Doyens chargés de la pédagogie pour étudier leurs demandes conformément aux décisions prises par le conseil des doyens tenu en date du 14 octobre 2018. Ce conseil a l'unanimité approuvé l'accompagnement des retardataires jusqu'à l'assainissement de leur situation pédagogique.*

3- *L'utilisation du logiciel progrès ne signifie pas que les demandes d'admission au master sont étudiées par la tutelle (Ministère Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique) ; toutes les demandes sont étudiées par les facultés de l'Université Mouloud MAMMERRI Tizi Ouzou.*

4- *Nous rassurons les étudiants ayant accusé des retards durant l'année universitaire 2017/18 (certains sont encore en examens ou en délibération) que leur inscription en master sera prise en charge dans les plus brefs délais.*

جامعة مولود معمري  
تيزي وزو

استاذة

